

Réunion de Bureau du 8 juin 2015

Procès verbal

Etaient présents : Claude Gilbert (CG), Jean-Christophe Gouache, Patrick de Kochko, Christine Noiville (CN), Jean-Christophe Pagès (JCP) et Joëlle Busuttill

Excusés : Pascal Boireau, Claudine Franche

1. Point sur les travaux en cours

***Saisine « Houllier »**

Essais en champ :

Coordinateurs : Martin Rémondet (CEES), Catherine Golstein (CS)

Un groupe de travail inter-comités est mis en place. Les sous-groupes émanant du CS et du CEES se réuniront pour amorcer la réflexion.

Sous-groupe CEES (rapporteur : Claude Gilbert) : Catherine Dagorn, Éric Devron, Daniel Evain, Claude Gilbert, Jean-Luc Juthier, Egizio Valceschini ; Catherine Golstein assistera aux réunions.

Sous-groupe CS (rapporteur : Claudine Franche) : Olivier Lemaire, Jean-Marc Meynard, Jean-Christophe Pagès, Michel Renard, Pascal Simonet ; Martin Rémondet assistera aux réunions.

NT :

Rédaction de fiches techniques par les membres du Secrétariat.

Calendrier des réunions:

Sous-groupe essais CEES : lundi 1^{er} juin de 10h à 13h (par téléphone) ; mardi 16 juin de 10h à 17h en présence de Catherine Golstein

Sous-groupe essais CS : les 29 mai et 26 juin au matin en présence de Martin Rémondet

29 juin matin plénière du CEES : présentation des NT par JCP et présentation des travaux sur les essais en champ conduits au sein du sous-groupe en présence de Catherine Golstein

29 juin à 18h30 : point d'étape à l'INRA avec François Houllier en présence de Mme Vedele (conseillère scientifique), des membres du Bureau disponibles, Patrick de Kochko, Jean-Christophe Gouache et de Catherine Golstein et Martin Rémondet

9 juillet, 1^{er} septembre : réunion inter-comités

3 septembre à 14h : réunion du Bureau

5 septembre au plus tard : remise du document à F. Houllier.

Après avoir rappelé la méthodologie et le calendrier, CN rappelle le point d'étape prévu à l'INRA le 29 juin à 18h30. Il conviendra d'informer F. Houllier de la composition du groupe qui se rendra à l'INRA ce jour-là.

Elle rappelle par ailleurs que les notes qui seront remises à terme à F. Houllier ont le statut de « notes intermédiaires ». Il était impossible de faire plus dans le temps imparti. La réflexion se poursuivra au-delà de la mission Houllier permettant *in fine* d'aboutir à un avis du HCB.

S'agissant des NT, à l'issue de la présentation de JCP au CEES, les membres du CEES seront invités à transmettre à Martin Rémondet leurs questions, charge à lui d'en établir une synthèse qui figurera dans la note finale.

***Groupe *ad hoc* préparant l'installation d'un Groupe de travail « Ethique »**

Rapporteur : Patrick Gaudray

Responsable : Martin Rémondet

Composition : Claude Gilbert, S. Boarini, R. Mazars, B. Müller, D. Chéron, D. Olivier, M. Peyronnard et P. Boireau ainsi que Gérard Schrepfer en tant que représentant des associations de consommateurs (en l'espèce l'association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs).

Le PV de la réunion du 28 avril, présidée par Patrick Gaudray, avait été remis en séance le 11 mai.

Prochaine réunion le 10 juin.

Le rôle, l'organisation générale et la composition du groupe pourraient être proposés au CEES du 29 juin, puis soumis au Bureau du 6 juillet.

***Groupe *ad hoc* relatif à l'expertise socio-économique**

Responsable : Sylvie Guichoux-Clément

Composition : C. Gilbert, C. Noiville, P. de Kochko, J.-C. Gouache, S. Guichoux-Clément ainsi que S. Barrey, C. Fleury (sous réserve), E. Valceschini - **9 juin matin**

CAASE - 9 juin après midi (audio-conférence) ; 21 septembre après midi

***Groupe thérapie génique** : composition d'un GT : *doodle* envoyé aux membres du CEES le 8 juin pour un groupe effectif à la rentrée 2015.

CN rappelle la nécessité de réunir dans ce groupe des membres du CEES et 2 ou 3 membres extérieurs. Elle précise par ailleurs qu'elle a adressé le 27 mai dernier un courrier à l'ANSM pour souligner la nécessité de transmettre au HCB les documents nécessaires à l'évaluation des dossiers, si possible organisés de façon à en faciliter la lecture.

CN souhaiterait que le HCB puisse réfléchir à des questions plus générales, telles celles évoquées par la directrice de l'AFM relatives, par exemple, aux interrogations sur le « prix juste » d'un point de vue tant économique qu'éthique.

***Groupe avis génériques**

Claude Gilbert, David Caffier, Martin Rémondet, Sylvie Guichoux-Clément

CG rappelle que le pilotage de ce groupe est de fait assuré par David Caffier qui réunit l'essentiel de la documentation. Le groupe s'est réuni deux fois le 29 avril et le 27 mai et doit se réunir de nouveau le 30 juin prochain.

La note remise en séance résume les travaux conduits dans ce cadre :

L'objectif est d'élaborer la structure d'un avis générique en se fondant sur :

- *l'expérience acquise lors de la précédente mandature*

- les travaux (Guide line, check liste...) réalisés en ce sens par différents pays européens (Autriche, Grande-Bretagne, Hollande, Norvège, Suisse...) et structures européennes (ESEB)

Le travail s'articule en trois étapes :

- collecte, synthèse et analyse d'informations sur les pratiques et les méthodes existantes chez nos partenaires et l'identification des forces, faiblesses et chausse-trapes (objectif d'un rendu, **fin août**),
- rédaction d'une première version de lignes directrices destinées à aider les membres du CEES dans leur analyse (objectif de rendu, **fin septembre**)
- production de recommandations types (en interaction forte avec les vice-présidents et des membres du CEES).

Les recommandations du CEES sont bâties à partir de questions proposées par le CEES du 1^{er} mandat, CG s'est donné pour objectif d'affiner cette grille à partir de ce qui est fait en Europe.

L'analyse de ce qui se fait à l'étranger met en évidence un lien évident entre la méthodologie et les options politiques. CG aurait souhaité poursuivre cette réflexion avec les membres intéressés des deux comités dans le cadre d'un séminaire. Devant l'urgence, il est finalement décidé que l'analyse de ce qui est fait à l'étranger sera poursuivie en parallèle tandis que le travail sera conduit à partir de la grille existante qui pourra le cas échéant être complétée après accord du CEES.

CG présentera au Bureau du 3 septembre un « prototype perfectible » et le Bureau sera invité à se prononcer sur la mise en place d'un groupe de travail.

2. Travaux à venir

*** nouvelles saisines :**

- mise sur le marché d'œillets génétiquement modifiés, lignée SHD-27531-4, pour l'importation et la commercialisation de fleurs coupées ;
- mise sur le marché d'œillets génétiquement modifiés, lignée FLO-40685-1, pour l'importation et la commercialisation de fleurs coupées.

Le Bureau se prononce en faveur d'une suite à donner aux saisines sur les œillets.

Un des deux dossiers œillets a déjà été traité lors du 1^{er} mandat, le 2^e dossier est très peu différent.

Ces deux dossiers seront examinés au CS le 25 juin, à charge pour le CS d'identifier les éléments qui diffèrent de la saisine précédente pour les transmettre au CEES qui se réunit le 29 juin.

Compte tenu des délais très contraints, les membres du CEES seront invités à prendre d'ores et déjà connaissance de l'avis produit pendant le 1^{er} mandat. Une proposition de recommandation sera soumise au CEES le 29 juin à partir de la recommandation du 1^{er} mandat portant sur un œillet similaire.

NB : D'une façon générale, en cas de divergence au sein du CEES, il ne sera pas procédé à un vote. Il sera fait état des positions de chacun, point par point, dans le corps de la recommandation, avec le nom des organisations.

*** en attente**

Saisine socio-éco

CN fait savoir qu'elle n'a pas eu de nouvelles mais que la saisine devrait parvenir au HCB à la rentrée.

VTH : réunion 16 ou 19 juin MEDDE/ANSES/HCB

La DGPR informe le HCB que, comme suite à la saisine qui lui a été adressée le 4 mars dernier sur les variétés tolérantes aux herbicides (VTH) non transgéniques, l'Anses a souhaité que certaines précisions

soient apportées sur les questions posées par le MEDDE et sur les données qui pourraient lui être communiquées par les ministères.

La DGPR réunira les acteurs institutionnels liés à cette question le 16 ou le 19 juin pour :

- apporter des précisions sur les problématiques soulevées par la saisine ;
- répertorier les données qui pourraient être transmises à l'Anses pour lui permettre de répondre à la saisine ;
- voir les collaborations et les auditions les plus utiles qui pourraient être réalisées par l'Anses ;
- définir un calendrier de réponse à cette saisine.

CN, JCP et CG ont fait savoir qu'ils étaient disponibles le 19 juin. Si la date finalement retenue est le 16, seule CN ira.

3. Point sur les gènes natifs

CN rappelle que le HCB a conduit, durant le 1^{er} mandat, une réflexion sur la question de la propriété industrielle dans le domaine des biotechnologies, plus précisément sur les biotechnologies végétales, à l'issue de laquelle il a recommandé au Gouvernement (en juin 2013) que les gènes dits naturels ou « natifs », qui constituent les « outils de base » de la sélection végétale, ne soient pas brevetés.

A ce titre, CN a été sollicitée pour participer au groupe de travail organisé dans le cadre du plan « semences et agriculture durable » par la DGAL. Elle s'est rendue, en réponse à l'invitation de Mme Chan-Hon-Tong, et accompagnée de Sarah Vanuxem, le 22 mai dernier au ministère de l'Agriculture pour présenter les conclusions du rapport du HCB « Biotechnologies végétales et propriété industrielle » et propositions pratiques de mise en œuvre des recommandations.

La DGAL a exprimé l'éventualité d'une saisine du HCB sur la définition des gènes natifs. CN suggèrera à Alain Tridon de mener préalablement avec le groupe de travail une réflexion sur les objectifs exacts recherchés.

CN devrait d'ailleurs intervenir au Sénat sur ce même sujet (l'information n'a pas été donnée en séance) :

La commission des affaires européennes du Sénat a constitué en son sein un groupe de travail sur la propriété intellectuelle, animé par M. Richard Yung, et comprenant aussi MM. Pascal Allizard, Jean-Paul Emorine, Claude Kern et Daniel Raoul.

Ce groupe de travail souhaiterait organiser une table ronde sur la brevetabilité des espèces végétales issues de procédés essentiellement biologiques, en particulier à la suite des deux décisions rendues le 25 mars dernier par la grande chambre de recours de l'Office européen des brevets, dites "Tomates II" et "Brocolis II".

Il s'agit de rappeler les enjeux du sujet, de présenter les grandes lignes de ces décisions et d'en tirer les conséquences.

Cette table ronde pourrait avoir lieu le mercredi 8 juillet (15h-17h).

4. Projet de communiqué de presse sur la saisine Accoyer-Bizet

CN rappelle en introduction la nécessité de communiquer pour renforcer la visibilité du HCB, maîtriser

ses messages, mais aussi clarifier ses travaux. Elle propose qu'un communiqué de presse (CP) soit rédigé sur l'avis rendu sur la saisine Accoyer-Bizet.

Dans la discussion qui suit, le Bureau s'interroge sur l'efficacité escomptée d'un communiqué de presse pour informer le grand public et, en l'espèce, sur l'opportunité de communiquer sur ce qui relève de fait largement du 1^{er} mandat.

Il est finalement décidé qu'un projet de CP sera proposé au Bureau, une fois que l'avis du CS sera disponible .

5. Questions diverses

- Le *Fil d'actualités* sera examiné lors du prochain Bureau.

- Principe de défraiement des membres (les montants indiqués sont fixés par décret) :

pour les dossiers et questions traités par les experts :

indemnisation en fonction du temps de travail à raison de 35 € par demi-journée.

pour la participation au Bureau :

indemnisation des vice-présidents à raison des séances de travail (70 € la demi-journée, 105 € la journée complète) et du temps de préparation des réunions estimé à 3 demi-journées (3x 35 €) par Bureau.

pour la participation aux divers séances plénières, comités et groupes de travail :

indemnisation à hauteur de 70 € pour la demi-journée ; 105 € pour la journée complète.

.